Le fil de terre

Numéro 60 Novembre 2015

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Cette fin d'année est à nouveau marquée par la folie Humaine qui au nom du fanatisme détruit de nombreuses vies dans bon nombre de pays. Certes cette situation exige des mesures fermes pour assurer la sécurité de tous.

Le vivre ensemble, la laïcité, la démocratie participative, l'éducation,… prennent aussi tout leur sens dans ces très tristes moments. Mettons donc également en œuvre les moyens nécessaires pour promouvoir et faire vivre ces valeurs au plus près de chacun et permettons notamment à la jeunesse de s'impliquer dans un projet de vie au sein de nos communes.

Marie-José Faure
Présidente du GRIM

PAROLES D'ELUS

Jean-Pierre Brat
Conseiller Municipal

Ne pas donner raison à la terreur !

L'horreur s'est invitée ce vendredi 13 novembre au cœur de Paris et ces images d'horreur ne sont pas près de nous quitter. Les citoyens ont réagi dignement et c'est dans l'unité qu'ils ont exprimé leur attachement aux valeurs de la République. Les élus de gauche ont proposé au Maire de la commune de s'exprimer ensemble dans le Fil de l'Eau, sur ces valeurs auxquelles nous sommes tant attachés. En certains moments, l'unité doit prévaloir.

Mais, pour autant, cette unité n'est pas une union sacrée. Et le débat démocratique doit se poursuivre. Tout le monde s'accorde à dire que la meilleure réponse à apporter aux terroristes qui veulent ébranler notre démocratie, c'est de continuer à vivre.

Alors l'état d'urgence, tel qu'il a été décrété par le Président de la République, est-il la réponse appropriée ?

Alors que toutes les manifestations « commerciales », réunissant des milliers de personnes sont autorisées, seuls les salariés défendant leurs droits et les citoyens espérant un monde meilleur seraient empêchés de manifester ?

On ne fait pas vivre la démocratie en faisant reculer les libertés au risque de donner raison à ceux qui veulent nous en priver.

BREVES LOCALES

Peut-être avez-vous remarqué, devant l'établissement Mellet-Mandard, un arbre habillé et décoré. C'est à l'initiative du collectif « auprès de nos arbres » que ce tilleul centenaire a été mis en valeur par les résidents de l'EHPAD et d'autres acteurs de la vie culturelle de la commune. De nombreuses communes de l'agglomération stéphanoise ont accueilli des créations similaires que la jeune photographe Charlotte Pierot a rassemblées dans un beau livre. Une idée de cadeau originale.

Association Tatou Juste, 15 rue Robert 42000 Saint-Etienne. www.tatoujuste.org

Votre avis nous intéresse, ou comment biaiser une consultation…

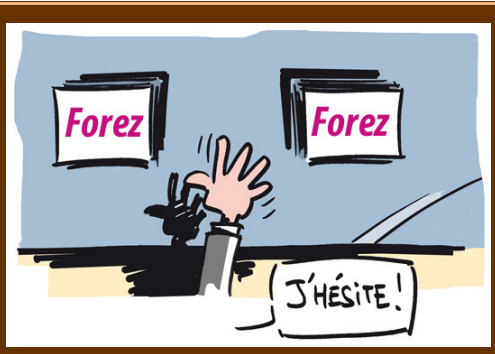

Dans le fil de l'eau de novembre 2015, la majorité municipale suggère que les Pontrambertois choisissent entre trois options pour l'avenir « intercommunal » de Saint-Just-Saint-Rambert.

Il est clair que c'est la troisième option qui a la faveur de la majorité, elle qui propose(ra) « *un forez fort et uni entre le Roannais et le Stéphanois* » (l'absence de F majuscule à Forez est reprise au Fil de l'eau !)

Comme toujours, les chiffres sont appelés à la rescousse pour dénigrer la première proposition, « *rejoindre Saint-Etienne Métropole* ». L'article évoque « *une nette augmentation de notre fiscalité : 0,9 point de taxe d'habitation et 0,5 point de taxe foncière.* » A quoi correspond un point ? On peut assez logiquement penser qu'il faut comprendre pourcentage. Un rapide calcul nous apprend alors que sur une taxe d'habitation de 1000 euros, l'adhésion à Saint-Etienne Métropole représenterait un surcoût de 9 euros, et sur une taxe foncière de 1000 euros, un surcoût de 5 euros !

Est-ce excessif si cela permet effectivement « *une meilleure desserte en transport en communs vers Saint-Etienne* » ?

Le comité de rédaction

Chantiers dans la ville…

Comme le rappelle tous les mois le Fil de l'eau, chacun a pu constater que les chantiers dans notre commune sont nombreux. Le mensuel municipal évoque bien entendu les chantiers « publics », mais aussi les opérations immobilières privées, comme par exemple la construction d'un immeuble d'habitation haut de gamme rue Beaulieu (proposé à la vente « à partir de » plus de 150 000 euros, ce ne doit pas être du logement social !)

Il semblerait que cet immeuble dispose de garages en sous-sol. Or l'accès à ces garages se fera par les bords de Loire, et tous les Pontrambertois ont en mémoire le niveau atteint par le fleuve lors des dernières crues. Inévitablement, ces garages seront inondés la prochaine fois.

Est-ce ainsi qu'on tire les leçons des drames de cet automne sur la Côte d'Azur ?

Norbert Verrier

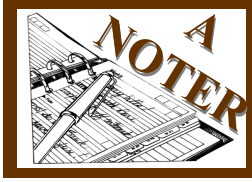

Préparation du conseil : Lundi 14 décembre 2015 à 19h00 local des élus.
Conseil municipal : Jeudi 17 décembre 2015 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170